

l'Angleterre contre la France ; traités implacables, qu'un Anglais célèbre, William Cobbet, a signalé lui-même avec indignation, comme l'un des plus révoltans et des plus impolitiques abus de la force dont l'histoire fasse mention, et comme devant appeler, tôt ou tard, sur la nation angloise les plus légitimes et les plus terribles représailles.

Si la branche aînée des Bourbons, dans la première année de la restauration, commença par dire que—après Dieu, c'était au prince régent d'Angleterre qu'elle devait sa couronne, —et si elle lui témoigna sa reconnaissance par de bien fâcheuses concessions ; il faut l'avouer, elle ne tarda pas à s'affranchir de cette funeste influence ; car l'Angleterre vit de mauvais œils les ex-éditions d'Espagne et de Mörée, et protesta formellement contre la conquête de l'Algérie.

La révolution de juillet vint surprendre le gouvernement anglais au milieu de l'agitation que causaient dans le peuple la pétition du réform-bill. Soit qu'il fut arrêté par ces embarras intérieurs que la nouvelle du triomphe populaire à Paris ne pouvait manquer d'aggraver, soit que le souvenir de la régence d'Orléans lui fit entrevoir d'après les avantages qu'il pouvait tirer de l'avènement d'une dynastie nouvelle, le cabinet anglais ne se montra point hostile aux changements survenus en France. Il trouvait, au reste, dans les conseils de la maison d'Orléans deux hommes, dont l'un avait livré la France à l'étranger en 1814, et l'autre était rentré en 1815 à la suite de Blücher et de Wellington, sur les cadavres de nos braves soldats de Waterloo : MM. de Talleyrand et Guizot. C'étaient pour les souverains de l'Europe des garanties que les premiers actes du nouveau gouvernement virent encore fortifier. Au lieu de se porter les héritiers naturels des principes de la révolution française et de répondre, par une politique libérale et généreuse, aux sympathies que le triomphe du peuple parisien avait fait naître partout, on préféra solliciter humblement, des princes dont les trônes avaient été ébranlés, l'absolution pour ce qu'on appelait la *catastrophe* de juillet. Non-seulement on laissa étouffer les patriotiques insurrections que la simple nouvelle des trois journées avait fait éclater, mais on entra dans le concert européen pour arrêter les nobles efforts de ceux qui pouvaient être tentés de les imiter. L'élevation des idées, la générosité des sentiments, la foi, le cœur, tout avait manqué en même temps aux hommes à qui le mauvais génie de la France livra alors la direction de ses destinées. Les rois de l'Europe, débarrassés des terreurs que la révolution de 1830 leur avait d'abord inspirées, reprirent courage ; ils ne tardèrent pas à devenir les hommes qui, depuis, arrivèrent à résumer leur équidise dans cette cynique et compromettante formule : *La paix à tout prix ; la paix partout et toujours.* De concessions en concessions, on fut enfin acculé à la crise de 1840, à laquelle on n'échappa que par la plus complète soumission. C'était le cabinet anglais qui avait fait le coup ; les conseillers de la dynastie d'Orléans ne songèrent plus, pour prévenir un nouveau péril, qu'à mériter et obtenir l'alliance protectrice de l'Angleterre par tout moyen. Puis, on proclama un beau jour que l'alliance anglaise, l'entente cordiale est un *principe fondamental*, une *condition d'existence* pour le gouvernement actuel. Nous voilà ainsi ramenés au point d'où nous sommes partis au commencement de cet exposé, et nous retrouvons dans les conseils de la maison d'Orléans montée sur le trône, la même politique et les mêmes sentiments que dans les conseils du régent, lorsqu'elle aspirait à la couronne. Un intérêt mesquin et passager de dynastie l'emporte encore une fois sur les grandes et glorieuses destinées de notre pays, au mépris des enseignements

mens de l'histoire et de nos traditions nationales. Déjà, pour conquérir et conserver ces sympathies puniques auxquelles on a l'imprudence de confier notre avenir, il a fallu sacrifier nos alliances naturelles, abandonner le protectorat séculaire de l'Orient, livrer nos bâtimens à des visites vexatoires sous un prétexte mensonger de philanthropie et sous la vaine condition d'une réciprocité illusoire, fermer les yeux sur les usurpations journalières de l'Angleterre et disputer péniblement la possession d'un chétif flot dans l'Océanie, désavouer nos plus braves officiers, faire amende honorable et payer une indemnité à un méprisable intrigant qui a présidé au meurtre de nos soldats, conduire la paix ou la guerre selon le bon plaisir de lord Aberdeen, et, pour complément, maintenir notre marine dans une situation misérable qui ne puisse causer aucun ombrage à nos trop susceptibles voisins. Nous avons déjà toutes les hontes de l'entente cordiale de la régence ; nous en aurons tous les désastres, si la France n'arrête pas son aveugle gouvernement sur la pente glissante où il s'est placé. Qui peut douter, en effet, d'après les précédents constants de l'aristocratie anglaise, qu'après avoir exploité jusqu'au bout l'entente cordiale, elle ne saura faire naître quelque cas de guerre, lorsqu'elle le croira conforme à ses intérêts.

L'Angleterre, tant par l'insuffisance de son sol que par la surabondance de sa population, est obligée de se répandre sur toute la surface du globe, et de s'ouvrir des débouchés partout, de gré ou de force ; elle ne le peut qu'en s'assurant l'empire exclusif et incontesté de la mer. C'est une condition de l'existence anormale et artificielle qu'elle s'est faite. Or, la France est la seule nation maritime qui, soit par ses propres ressources, soit en se plaçant à la tête des marines secondaires, puisse opposer des obstacles sérieux à son système d'envahissement et de domination. Aussi le cabinet anglais a-t-il depuis plus d'un siècle et aura-t-il, tant que la constitution de ce pays ne sera pas changée, un but permanent : l'abaissement et l'affaiblissement de la France. Il n'est donc pas hors de propos de nous rappeler sans cesse cette maxime d'un profond homme d'état : "Un peuple, voisin d'un peuple puissant qui a intérêt à lui faire la guerre, peut bien ajourner le moment de la lutte en s'humiliant ; mais l'éviter, jamais." Est-ce à dire qu'il convienne de pousser à une rupture avec l'Angleterre ? Non. Mais il ne faut pas oublier que s'il est désirable de n'être point en guerre avec cette puissance, il est prudent d'être sans cesse sur le qui vive, même durant la paix, et périlleux, de s'endormir dans les douceurs et dans les pièges d'une alliance intime.

A. D.

(Feuilleton du *National*.)

Critique DE L'HOMÉOPATHIE.

ARTICLE LU DEVANT LA SOCIÉTÉ DES AMIS.

[SUITE ET FIN.] (1)

Ceux de nos lecteurs qui ont observé des incorrections assez nombreuses dans la publication de la première partie de cet article, sont priés de ne les attribuer qu'à celui qui eut dû revoir les épreuves, c'est à dire à

L'AUTEUR

Dans cette seconde partie de l'essai comme dans la première, les lettres M. C. mises à la suite des renvois s'appliquent au 1er volume de l'ouvrage d'Hahnemann, intitulé, *Doctrine et traitement homéopathique des maladies chroniques*, trad. Jourdan, Paris, 1832. Les citations non suivies de lettres ou accompagnées de la lettre O sont empruntées à l'*Exposition de la doctrine médicale homéopathique ou Organon de l'art de guérir*.

Nous passons, messieurs, d'étonnements en é-

tonnements. Mais je crains que nous n'ayons pas encore bien compris tout le merveilleux de l'art médical homéopathique. Revenons un peu, si vous le permettez, sur la préparation des médicaments et l'emploi des doses infinitésimales.

Je me représente d'abord la faible quantité d'un grain pesant de poudre de lycopode, de charbon, ou de magnésie : quand on me parle de mêler une première fois ce grain avec cent grains de sucre de lait, je me récrie sur l'absurdité d'un pareil mélange, d'une si extrême atténuation : ma surprise augmente à la seconde trituration ; je me dis qu'il est impossible, malgré qu'on triture pendant des heures entières, qu'un pareil mélange puisse s'opérer uniformément ; que, selon vraisemblance, dès les premières triturations le dix-millième ou le cent-millième de la poudre médicamenteuse qu'on me fait ramasser au hasard dans un point de mon mortier, ne s'y rencontre pas, qu'il est perdu dans ces quantités relativement immenses de sucre de lait : quand, parvenu à la millionième division, on me demande de faire dissoudre cette fraction matériellement impossible à produire dans cent gouttes d'alcool, un éclat de rire invincible est ma réponse : quand on me dit de répéter une seconde, troisième, sixième, huitième, dixième fois, ce procédé de prétendue dilution : quand on me dit qu'il faut seulement humecter avec une particule d'une goutte de cette dernière dilution des *globulins* de sucre et d'amidon de la grosseur de graines de pavot, alors ma raison est aux abois.

Si vous voulez de plus amples détails, Hahnemann vous dira gravement : "Lorsqu'on a réduit " un grain de poudre de lycopode au millionième " degré d'atténuation en le broyant pendant trois " heures avec trois fois cent grains de sucre de lait, qu'on a dissous un grain de cette " poudre dans cent gouttes d'alcool aqueux et " qu'on a imprimé deux secousses du bras à la liqueur, il résulte de là un médicament qui, " même à la plus petite dose possible, celle d'un " à deux globules de sucre qu'on en imbibe, agit " encore avec beaucoup trop de violence pour " qu'on puisse l'administrer. On ne saurait même " encore se servir de la dilution au billionième à " cause de sa trop grande énergie ; c'est seulement " au sextillionième degré de dilution que le " médicament devient applicable ; encore même " ne doit-on donner aux malades irritable et faibles que celles à l'octillionième et au décillionième. La dose est d'un ou tout au plus deux " globules de sucre qu'on en imbibe. Sous cette " forme le lycopode est un des antipsoriques dont " on peut le moins se passer." (p. 144—MC.)

Il dit : "Que l'alcool soufré est la forme la plus douce du soufre considéré comme médicamenteux, quoiqu'elle possède encore une énergie incroyable : qu'on l'obtient en lavant bien cinq grains de fleurs de soufre avec de l'alcool, " les faisant sécher sur du papier Joseph, les introduisant ensuite dans un petit flacon, et versant dessus cent gouttes de bon alcool. On bouché le flacon, on le retourne lentement, afin que le soufre se détache du fond et se mèle avec l'alcool ; pour cela on lève le bras dont la main tient le flacon, et en l'abaissant brusquement, " on imprime une seule secousse à ce dernier, " après quoi on le laisse reposer au frais pendant vingt-quatre heures, pour que la poudre de soufre se dépose. Ce laps de temps écoulé, on décante le liquide clair, et la liqueur spiritueuse, " conservée dans un flacon bien bouché, est